

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INVEST LATITUDE MONDE

Part A : FR0010452037

INVEST AM S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM a pour objectif de surperformer l'indice de référence 60% MSCI AC World Index converti en euros, dividendes réinvestis + 40% Barclays Euro Aggregate Total Return Index, tout en ayant un profil de risque plus faible et un objectif de volatilité inférieur. Ce fonds ne garantit ni rendements annuels minimaux, ni la préservation du capital investi.

L'indicateur de référence est l'indice 60% MSCI AC World Index converti en euros, dividendes réinvestis + 40% Barclays Euro Aggregate Total Return Index,.

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une allocation entre les classes d'actifs (actions, obligations, monétaire) selon ses anticipations sur l'évolution de ces différents marchés, et avec pour objectif l'optimisation du rendement du portefeuille en fonction d'un niveau de risque en phase avec son indicateur de référence.
- Une sélection des OPC qui constitueront l'univers éligible est effectuée par la Société de Gestion dans l'univers ainsi défini. Elle s'appuie sur des critères d'investissement dictés par une recherche quantitative et qualitative, tels que : les performances passées, ratios et notations, qualité du management, expertise et valeur ajoutée du gérant, processus d'investissement, contrôle des risques.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 100% (cible de 30% à 80%) en actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, dont :

- de 0% à 30% en actions de petites et moyennes capitalisations (< 1 md euros)
- de 0% à 30% en actions de pays émergents
- de 0% à 30% en actions liées à l'évolution des prix des matières premières

De 0% à 100% (cible de 20% à 70%) en en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou du secteur public, et dans la limite d'une notation de type « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notations.

Toutefois dans la limite globale de 30%, le gérant s'autorise à détenir des titres de créance évalués spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notations.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au taux d'intérêt comprise entre 0 et + 10.

De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro

L'OPCVM est investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- au-delà de 20% de son actif net en OPCVM français ou européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou, dans la limite de 30% de l'actif, en OPC autorisés à la commercialisation en France ou en FIA, répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition contre les risques d'action, de taux et de change dans la limite de 100% de l'actif net.
- dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

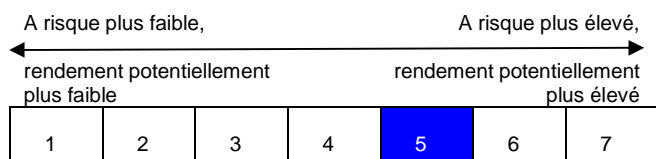
Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

« Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date ».

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h00 (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse à Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail, même si la ou les bourses de références sont ouvertes.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition en actions notamment en actions de petites et moyennes capitalisations et sur les pays émergents, qui peuvent induire des fluctuations importantes et rapides la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

- **Risque de liquidité :** Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

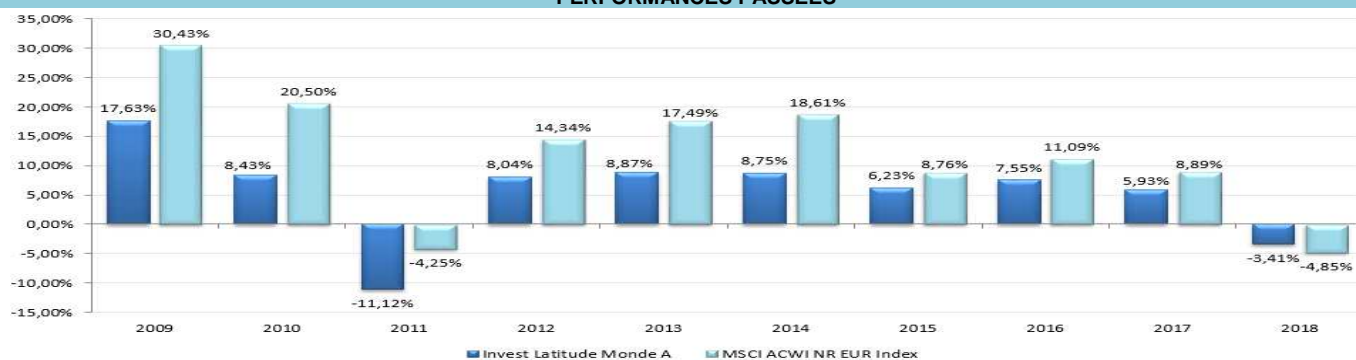
| FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FRAIS D'ENTREE | 3% |
| FRAIS DE SORTIE | 0% |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE | |
| FRAIS COURANTS (*) | 2,88% TTC |
| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES | |
| COMMISSION DE PERFORMANCE | 20% TTC de la performance positive au-delà de celle de son indicateur de référence 60% MSCI AC World Index converti en euros, dividendes réinvestis + 40% Barclays Euro Aggregate Total Return Index |

(*) Le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais prélevés au cours du dernier exercice clos au 31/12/2018 de l'OPCVM. La description des frais tient compte des frais directs et indirects (liés à l'investissement dans d'autres OPC) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que ces frais sont susceptibles de varier d'une année à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.investam.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indice MSCI AC World Index en euro est également calculée dividendes réinvestis.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 22/05/2007

DATE DE CREATION DE LA PART : 22/05/2007

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Modification de l'orientation de gestion et de la stratégie d'investissement en date du 01/01/2019. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont pas d'actualité

INFORMATIONS PRATIQUES

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible dans le site internet).

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

INVEST AM – 50, Boulevard HAUSSMANN – 75009 - PARIS Tél : 01.80.48.16.30

ADRESSE WEB : contact@investam.fr. Ces documents sont également sur www.investam.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : INVEST AM

POLITIQUE DE REMUNERATION : Les détails de la politique de rémunération d'INVEST AM sont disponibles sur le site internet <http://www.investam.fr/>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

REGIME FISCAL : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de INVEST AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
INVEST AM S.A. est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/02/2019.